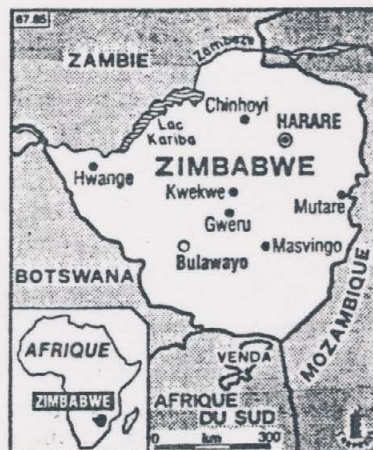


J
rie/wytLE ZIMBABWEI. Données générales

Superficie	: 391'000 km ² (env. 10x la Suisse)
Nombre d'habitants	: 9,3 mio (1988)
Croissance démographique	: 3,6 % p.a. (1980-88)
Capitale	: Harare
Président	: Robert Mugabe
Indépendance	: 18 avril 1980

II. Données / Situation économique

PNB/habitant	: 660 \$ US (1988)
Dette extérieure	: 2,4 mrd. \$ (1988)
Ratio du service de la dette	: 27 % des revenus d'exportation (1988)

Principaux secteurs économiques :

- agriculture (tabac, coton, maïs, café, thé, sucre, viande)
- minier (or, alliages ferreux, amiante, cuivre, nickel, etc.)

Le potentiel économique du Zimbabwe est supérieur à celui de nombreux pays en développement surtout en Afrique. En effet, le Zimbabwe a hérité lors de son indépendance en 1980 d'un appareil de production diversifié essentiellement dans le secteur

de l'agriculture, des mines et de la manufacture, d'une infrastructure économique saine et, suite à la réduction significative des déficits de la balance des paiements courante entre 1982 et 1986, d'un service de la dette extérieure sous contrôle. Mais la situation géographique du Zimbabwe n'est guère favorable. 90 % de ses importations et exportations transitent par l'Afrique du Sud et 10 % par le Mozambique dont le transport est coûteux et peu sûr.

Depuis 1981, des déséquilibres macro-économiques se sont créés et la situation économique du pays s'est dégradée. Le Zimbabwe souffre surtout de la stagnation/baisse des investissements, d'un manque chronique de devises entravant la production et du problème du chômage dont le taux va s'accroissant; actuellement, près de 25 % de la population active est touchée. D'autre part, l'on assiste à un transfert des ressources de l'épargne privée vers le financement de la dette publique dont le service devrait représenter 28 % des recettes d'exportation en 1990. La balance des paiements a été relativement stable ces derniers deux ans grâce à un contrôle administratif des importations.

Le Gouvernement zimbabwéen a pris un certain nombre de mesures de réformes, dont d'adoption d'un nouveau code des investissements plus libéral. Il projette de réformer le système du commerce extérieur, et d'alléger le contrôle des prix et des changes. La Banque mondiale serait prête à soutenir ces réformes. Néanmoins, elles ne pourront véritablement aller de l'avant qu'après les élections parlementaires de cette année.

Après une baisse de 1,5 % du PNB en 1987, l'année 1988 a été marquée par une croissance de 5,3 % due surtout à l'agriculture qui a bénéficié de bonnes conditions climatiques mais aussi à l'amélioration des prix des produits du secteur minier. En 1989, le taux de croissance est estimé à 3,5 % et à 3 % en 1990. Le taux d'inflation est en hausse et devrait atteindre près de 20 % en 1990 nécessitant une adaptation de la politique des taux d'intérêt et de change. Les perspectives climatiques pour le secteur agricole et pour les prix des produits d'exportation sont incertaines. Compte tenu des contraintes importantes auxquelles doit faire face l'économie zimbabwéenne, les années à venir ne seront pas faciles et l'apport de capitaux ainsi que des conditions externes favorables pour accroître les exportations seront essentiels.

III. Commerce extérieur Suisse - Zimbabwe

<u>Année</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>	<u>Solde</u>
	(en mio de francs suisses)		
1983	43,5	24,8	- 18,7
1984	49,4	30,6	- 18,8
1985	34,3	32,8	- 1,5
1986	19,4	37,0	+ 17,6
1987	22,3	24,3	+ 2,0
1988	12,9	21,1	+ 8,2
1989	23,2	39,6	+ 16,4

Principales importations (1989):

produits agricoles (café, viande, tabacs bruts, coton
(13,7 mio)

pierres gemmes (6,7 mio)

Principales exportations (1989):

machines (23,4 mio), produits chimiques (9,3 mio),

instruments et appareils (2,2 mio)

IV. Accords économiques bilatéraux

- Accord de crédit mixte I du 4 novembre 1981 de 19,125 mio
Frs.

- Accord de crédit mixte II du 8 décembre 1982 de 20 mio Frs.

- Accord de crédit mixte III du 19 mai 1989 entré en vigueur le
20 juillet 1989 de 30 mio Frs.s.

La Suisse est intéressée à conclure avec le Zimbabwe un accord
de promotion et de protection des investissements. Un projet
d'accord a été remis à l'Ambassade de Suisse à Harare en juin
1989.

V. Investissements suisses

Les investissements les plus importants sont Nestlé (fabrique
de produits laitiers), et Ciba-Geigy (bureau de conseil techni-
que). Diverses grandes entreprises suisses disposent d'une re-
présentation au Zimbabwe, notamment BBC.

VI. G R E Etat au 20 février 1990 (Confidentiel)

Montant factures:	26,6 mio Frs.s.
Engagement Confédération:	18,6 mio Frs.s.
Demandes de principe:	22,0 mio Frs.s.
Taux de garantie:	70 % (court, moyen et long terme, à l'exclu- sion des crédits mixtes)

VII. Problèmes économiques

Tentative zimbabwéenne d'exiger que les produits pharmaceuti-
ques devraient indiquer sur les étiquettes le nom du "generic"
plutôt que le nom de marque du produit lui-même.



Bundesamt für Aussenwirtschaft
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna

an	SI	CAR	YO	a/a
Datum	2.3			
Visa	9	9	9	9
EDA	02.03.90	15		
Ref.	p. B. 15. 22. 17.			

3003 Bern,
Bundeshaus Ost

1. März 1990

Ø 031/61 22 44

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostra sigla

Unser Zeichen
Notre signe
Nostra sigla

Int. 821 allg. - ger/wyt

Politische Abteilung II
des EDA

3003 B e r n

Reise des Leiters der Politischen Abteilung II ins
südliche Afrika

Herr Botschafter

Im Hinblick auf Ihre bevorstehende Reise ins südliche Afrika
lassen wir Ihnen anbei eine Ländernotiz über unsere wirt-
schaftlichen Beziehungen zu **Zimbabwe** zugehen.

Wir hoffen, Ihnen damit dienen zu können, und verbleiben

mit freundlichen Grüssen

Afrikadienst

R. Gerber

1 Beilage